



Contributions du réseau

## Fiche outil : Évaluation des priorités de développement du Pays et de la qualité des projets

## Contexte et finalités de l'outil :

Le présent document est la résultante des réflexions engagées lors des séminaires des 18 février et 22 avril 2014. L'objectif visé était de mettre à disposition des membres des Conseils de développement des outils d'aide à la réflexion :

- -grille de lecture et d'analyse du contenu du contrat (priorités de développement et fiches actions)
- -grille d'évaluation de la qualité des projets.

Ces outils doivent permettre aux membres :

- -de se positionner sur les propositions de priorités de développement et des fiches-actions qui figureront dans les contrats
- -de nourrir les échanges et de formuler des avis argumentés lors de l'analyse des projets présentés dans les futurs comités de programmation.

\*\*\*





## Evaluation des priorités de développement du territoire et leurs déclinaisons en fiche-actions

A quoi verra-t-on que les priorités de développement retenues correspondent aux "besoins" du pays ?	oui	Plutôt oui	Plutôt non	non	Sans objet	Remarques/ Propositions
Si elles ont été <b>co-construites</b> entre élus et membres du Conseil de développement						Nombre de rencontres communes pour travailler sur ce point
Si elles répondent : - aux enjeux prospectifs identifiés par l'ensemble des partenaires¹ du territoire 1) 2) 3) 4)/  et aux priorités du Conseil régional 1) Développement économique et anticipation des mutations économiques 2) Valorisation de la maritimité 3) Accessibilité et mobilité (humains, marchandises, idées) 4) Préservation des ressources, transition énergétique et écologique 5) Cadre de vie						
Si elles préservent (ou corrigent) les équilibres/déséquilibres territoriaux						Les décliner.

<sup>1</sup> Orientations stratégiques, défis, ambitions,...à long terme





Fiche outil:

Évaluation des priorités de développement du Pays et de la qualité des projets

A quoi verra-t-on que les priorités de développement retenues correspondent aux "besoins" du pays ?	oui	Plutôt oui	Plutôt non	non	Sans objet	Remarques/ Propositions
Si les fiches actions favorisent la mise en réseau et la coopération des acteurs, le développement des partenariats						
Si les fiches actions favorisent l'émergence de micro-projets coordonnés						
Si les fiches actions soutiennent l'innovation et l'expérimentation dans tous les domaines (techniques, organisationnelles, sociales,)						
Si les résultats attendus sont précisés pour chaque ficheactions						
Si la grille d'analyse des projets est transparente et connue de tous les acteurs (à intégrer dans fiche projet)						
Si les fiches actions répondent aux finalités du développement durable						



Fiche outil:

Évaluation des priorités de développement du Pays et de la qualité des projets

## Évaluation de la qualité des projets

Cette grille n'a pas été finalisée considérant :

- -qu'elle devait nécessairement s'articuler avec la « grille développement durable » élaborée par le Conseil régional, qui vise à aider les acteurs dans leur démarche d'élaboration de projet(s) et qui lui servira de grille de lecture des projets (validation par le Conseil régional fin juin)
- -qu'il serait utile que les personnes qui siègent au comité de programmation disposent d'un même support d'analyse de la qualité des projets.

Sur quoi nous appuierons nous pour juger de la qualité du projet ?	oui	Plutôt oui	Plutôt non	non	Sans objet	Remarques/ Propositions/
S'il répond aux objectifs des fiches actions (ou appel à projets)						
S'il prend en compte les 5 finalités du développement durable (cf. page suivante)						
Si les résultats attendus sont précisés pour chaque projet (présence d'indicateurs de réalisation)						
Si le projet présente une/des innovation(s) et/ou un caractère exemplaire (processus d'élaboration, mise en œuvre, gestion – en termes de services/produits						
S'il présente une valeur ajoutée à l'échelle du Pays						
S'il intègre la participation de différents acteurs dans la préparation et dans la mise en œuvre (habitants, usagers, scolaires,)						
Si les moyens sont adaptés et suffisants (efficience) ; existence d'un budget de fonctionnement et d'animation (pour les projets d'investissement						

